Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 28

OBJET :

Avenant n°1 au contrat de location d'un bâtiment communal, sis 10 rue Rossini à Yerres, entre la Commune de Yerres et la Communauté d'Agglomération "Val d'Yerres Val de Seine"

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le treize juin deux mille vingt-cinq, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, M. Jean-Moïse VENEROSY, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, M. Gérard BOUTHIER, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, M. Bérenger CERNON, Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
Mme Dominique RENONCIAT donne pouvoir à M. Gérard BOUTHIER
Mme Marie-Christine ROBILLARD donne pouvoir à M. Alexandre DUMONT
M. Rémy PETIT donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER
M. Romain SARRASIN donne pouvoir à Mme Fabienne MEURICE
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL

Absente excusée :
Mme Audrey WACQUIEZ

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure GUIBERT

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025
DELIBERATION N° 2025/06/672

OBJET : **Avenant n°1 au contrat de location d'un bâtiment communal, sis 10 rue Rossini à Yerres, entre la Commune de Yerres et la Communauté d'Agglomération "Val d'Yerres Val de Seine"**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que les services administratifs de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) sont actuellement répartis sur deux sites, le siège à Brunoy et son annexe à Draveil et, qu'afin de regrouper ses services en un lieu unique, la CAVYVS a conclu une convention d'occupation de l'ancien hôpital LACAN avec la ville de Yerres en vue d'y installer son nouveau siège, futur Hôtel de l'Agglomération,

CONSIDERANT que le siège accueillera ainsi les services mutualisés, soit environ 120 agents,

CONSIDERANT que le site a notamment été choisi pour sa proximité avec la gare de Yerres, située à quelques minutes à pied favorisant la mobilité des agents et des usagers,

CONSIDERANT que la CAVYVS, maître d'ouvrage, a rencontré des contraintes techniques (structure du bâtiment) et juridiques (appel d'offres infructueux, notamment les lots charpente et façades) ayant rendu nécessaire la suspension du chantier, que les travaux peuvent désormais reprendre, et que l'ensemble des lots sont désormais pourvus et le coût des travaux est fixé à 4 825 000 € HT,

CONSIDERANT que l'avenant n°1 a pour objet d'amender les articles VIII et IX du contrat de location, concernés par la question des éventuels dédommagements calculés par rapport à ce nouveau coût des travaux,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A l'unanimité (3 abstentions : F.MEURICE + pouvoir, J.RITTLING),

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 au contrat de location entre la Communauté d'Agglomération et la Commune de Yerres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant, ainsi que tous les actes afférents.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 25 juin 2025
Olivier CLODONG